



Brève N°02 du 19 janvier 2016

Mise en place de nouveaux conseils de centre : quelques principes fondamentaux

Dans un centre comme dans un département, le responsable doit prendre l'avis du personnel pour mener à bien les missions qui lui sont confiées : aucune réforme n'est tolérable si elle conduit à réduire la place du personnel.

Pour la CFDT INRA, une proposition de réforme de cette ampleur doit permettre d'améliorer :

- L'implication du personnel dans la gouvernance des centres
- la connaissance des dossiers scientifiques par tous les membres des centres, en raison de l'importance territoriale des Comue, en lien avec les scientifiques des établissements partenaires.

Pour cela, la CFDT INRA propose que le conseil de centre :

- rende des avis sur tous les points qui font la vie collective des agents sur le centre (politique RH, formation, logements, effectifs, mobilité, travaux d'entretien lourd ou en relation avec les conditions de travail, restauration collective...)
- soit notamment destinataire dans les faits des procès-verbaux de conseils de service d'unité pour y consacrer un point d'ordre du jour annuellement
- dispose d'information sur la vie scientifique du centre, à partir de journées thématiques ouvertes à tous, où les intervenants – internes et extérieurs au centre – présenteraient de façon accessible les enjeux scientifiques européens, nationaux et régionaux, de façon contradictoire
- participe à l'élaboration du projet de centre.

Sa composition devra représenter la diversité des acteurs du centre. Plusieurs possibilités peuvent être discutées : de la composition type Comité Technique (CT, où le personnel est majoritaire) à partir des résultats des élections en CT au niveau du centre – c'est ce qui se passe pour le CHSCT de centre – à l'élection sur liste syndicale où le personnel représenterait à *minima* la moitié des membres.

Par ailleurs, des règles de fonctionnement claires, s'inspirant de celles qui régissent le CT, doivent figurer dans la note de service : convocation des membres, ordre du jour discuté, prise en charge financière des déplacements et repas, temps de préparation des réunions, transmission de documents préparatoires...

Attendu depuis des semaines mais reçu voici quelques jours avant la réunion de travail avec les organisations syndicales, le projet de la DG fait évoluer grandement le système actuel vers moins de démocratie : seulement 1/3 d'élus, deux réunions annuelles au minimum ... Ce projet n'est pas à la hauteur des enjeux territoriaux et ne répond pas aux attentes du personnel pour faire avancer la prise en compte de ses avis. Entériner une telle réforme, avec sa diminution du rôle et du nombre des instances locales, consisterait à accepter d'enterrer la participation du personnel à la vie du centre.

La CFDT INRA s'opposera à cette atteinte à la démocratie, dans une période où elle est au contraire nécessaire pour faire face aux extrémistes qui se nourrissent d'un système où les décisions viennent d'en haut, sans qu'il soit tenu compte de ceux qui travaillent au quotidien.